



Answering
tomorrow's
challenges
today

Saint-Martin

**Étude sur les conditions de vie
et l'accès à certains besoins
fondamentaux dans les régions
ultrapériphériques de l'UE**

DEMANDE DE SERVICES 005 Sous contrat-cadre
2020CE160AT013

1.0 Principales structures économiques et sociales de la région

- **Spécificités de la région** : située dans les Petites Antilles, l'île de Saint-Martin est divisée entre la partie française « Saint-Martin » - une région ultrapériphérique - et la partie néerlandaise « Sint Maarten » - un pays et territoire d'outre-mer des Pays-Bas. Saint-Martin est la plus petite région ultrapériphérique française (53 km²), et son statut politique a évolué au fil des années. Après avoir fait partie de la Guadeloupe, elle est devenue une collectivité unique française d'outre-mer en 2007 et a obtenu le statut de région ultrapériphérique de l'UE en 2009. Aujourd'hui, Saint-Martin jouit d'une autonomie fiscale¹. Selon le dernier recensement, la population s'élève à 32 489 habitants², dont 39,4 % âgés de moins de 25 ans en 2015³, avec une densité de population de 610,7 hab/km² (près de six fois supérieure à la moyenne nationale). Néanmoins, entre 2013 et 2019, la population a diminué à un taux de 2,4 % par an. L'économie se caractérise par la prédominance du secteur tertiaire, principalement axé sur le tourisme⁴. Le marché du travail régional est volatile, avec des niveaux de chômage élevés (32,9 %) ⁵, un taux de pauvreté élevé et une part importante de la population sans éducation tertiaire. Saint-Martin bénéficie d'un climat tropical avec une période sèche (février - avril) et une saison des pluies (juin - novembre), qui correspond à la saison des ouragans. En 2017, la région a été sévèrement touchée par l'ouragan Irma, le cyclone le plus puissant jamais enregistré dans les Caraïbes.



Figure 1. Carte de Saint-Martin. Source : DG REGIO

Disponibilité des données à Saint-Martin

Saint-Martin est confronté à un manque de données statistiques⁶. Les lacunes en matière de données ont été particulièrement prononcées dans les domaines du logement abordable, de l'habitabilité et du logement social. En ce qui concerne l'eau et l'assainissement, les données sur la gestion de l'eau, l'accessibilité financière et les pertes d'eau sont limitées. Pour relever ces défis, la création d'un Institut territorial de statistiques et d'études économiques de Saint-Martin a été approuvée, en mars 2023, dans le but de collecter et d'analyser des données⁷.

- **L'eau et l'assainissement ainsi qu'un logement adéquat** ont été définis comme les **principaux besoins fondamentaux** à analyser à Saint-Martin. Les **faits et chiffres clés** sont résumés ci-dessous.

- ▷ **Domaine clé 1 « Accès à l'eau et à l'assainissement »**. Saint-Martin manque de ressources naturelles d'eaux douces exploitables. Par conséquent, l'eau de mer représente la principale source d'eau, traitée par dessalement⁸. À Saint-Martin, la température élevée de l'eau désalinisée dans les canalisations entraîne une surchauffe et un vieillissement prématuré des canalisations, augmentant la fréquence à laquelle les infrastructures doivent être remplacées⁹. Par ailleurs, environ 3 912 logements étaient équipés d'un système d'assainissement non collectif en 2022¹⁰, ce qui peut causer des risques pour la santé.
- ▷ **Domaine clé 2 « Logement adéquat »**. L'ouragan Irma, qui a frappé l'île début septembre 2017, a endommagé 95 % des bâtiments de la région. À la suite des efforts de reconstruction (toujours en cours), l'habitat saint-martinois est composé de 17 650 logements, dont environ 10 % de logements sociaux. Les défis et les contraintes en matière de logement auxquels la région est confrontée incluent les limitations en termes de terrains disponibles, la vulnérabilité aux risques naturels, l'accessibilité financière aux logements et les besoins en capacités administratives et techniques locales.

2.0 Eau et assainissement

2.1 Accès à l'eau potable et à l'assainissement à Saint-Martin

2.1.1 Conditions existantes pour répondre aux besoins et principaux facteurs limitant l'accès

Conditions existantes

- ▶ En l'absence de ressources naturelles en eau douce - ni rivières, ni sources -, la principale source d'eau à Saint-Martin est l'eau de mer, qui est traitée par le processus de dessalement. Il existe une usine de dessalement en périphérie de la ville de Marigot et six installations de stockage d'eau¹¹¹². En ce qui concerne les conditions climatiques, Saint-Martin est exposé aux ouragans, aux tsunamis, à la liquéfaction du sol et aux tremblements de terre, ainsi qu'aux fortes pluies qui provoquent des inondations et des glissements de terrain¹³. En conséquence, l'infrastructure et l'accès à l'eau peuvent être gravement affectés.
- ▶ **La consommation d'eau** a augmenté entre 2011 et 2021. En 2011, la consommation d'eau s'élevait à 873 448 m³ pour 13 259 usagers¹⁴. Alors qu'en 2017, 13 668 usagers avaient consommé 1 005 433 m³ d'eau, les chiffres sont passés à 14 413 usagers et 1 536 481 m³ de consommation¹⁵ en 2021. Malgré le peu de données disponibles pour expliquer cette augmentation, plusieurs facteurs peuvent être considérés, tels que la réparation et l'installation de compteurs dans les logements privés¹⁶, l'amélioration du système de facturation¹⁷ et l'augmentation du tourisme depuis les années 2000 - bien que profondément impacté par l'ouragan Irma et la crise de la COVID-19¹⁸. Par ailleurs, en 2020, juste avant le début de la crise de la COVID-19, un pic de surconsommation a eu lieu, entraînant des coupures d'eau¹⁹ dans certains quartiers pour faire face à la forte demande.
- ▶ Concernant l'**accessibilité financière**, le prix de l'eau à Saint-Martin était de 5,51 €/m³ en 2022²⁰²¹. Cet indicateur n'a pas connu d'augmentation depuis 2019²² et le prix de l'eau est facturé en fonction du volume de consommation par trimestre. Malgré les différences de calcul du prix, l'eau potable en France est nettement moins chère (2,11 €/m³ en 2021). Cela est principalement dû à la hausse des prix des matières premières (nécessaires pour les matériaux liés à l'eau, le transport, entre autres) et à la crise de la COVID-19²³. Par ailleurs, le taux de factures d'eau est et était en constante augmentation depuis 2012²⁴ : 31,6 % en 2021²⁵.
- ▶ En ce qui concerne l'assainissement, la proportion de la population utilisant des installations **sanitaires** améliorées²⁶ a augmenté au cours des dernières années. En 2010, il a été signalé que 99,47 % de la population avait accès à des installations sanitaires améliorées et d'ici 2019, la couverture sera universelle²⁷. Néanmoins, les hôtels et les particuliers produisent parfois leur propre eau et disposent donc de systèmes d'assainissement privés, ce qui pourrait potentiellement poser des risques sanitaires - s'ils ne sont pas traités de manière adéquate - en rejetant leurs effluents dans les réseaux²⁸. Depuis 2014, des travaux sur les installations d'assainissement ont été entrepris, bien que ceux-ci restent à achever et ont été impactés par l'ouragan Irma en 2017²⁹. Par exemple, un projet de station d'épuration commune entre les deux parties de l'île est en cours dans le cadre du Programme de coopération territoriale européenne Interreg pour un montant total estimé à 27 millions d'euros³⁰.
- ▶ Selon la Société d'aménagement urbain et rural (SAUR) de Saint-Martin, environ 3 912 logements étaient équipés d'un **système d'assainissement non-collectif** en 2022³¹. Les systèmes d'assainissement individuels présentent plusieurs risques³² qui peuvent être liés à la santé (contamination virale, bactérienne et parasitaire) et/ou à l'environnement (pollution des sols et des nappes phréatiques, eutrophisation des cours d'eau, limitation du volume des boues)³³.
- ▶ En ce qui concerne les **pertes d'eau**, l'indice de perte du réseau linéaire - indiquant le volume perdu par jour et par kilomètre à travers le réseau - a augmenté de 2021 (12,9 m³ /km/jour) à 2022 (13,8 m³ /km/jour)³⁴. Malgré cette augmentation, une amélioration peut être constatée ces dernières années, puisqu'en 2019, l'indice de perte linéaire du réseau s'élevait à 18,2 m³ /km/jour. De plus, le taux d'efficacité reste limité à 70 % en 2022³⁵, ce qui signifie qu'environ 30 % sont perdus en raison de fuites du réseau.
- ▶ D'un point de vue **administratif**, l'EEASM (Établissement des eaux et de l'assainissement de Saint-Martin) est l'organisme responsable des services publics d'eau et d'assainissement à Saint-Martin. L'EEASM est propriétaire des infrastructures publiques du secteur et a délégué leur exploitation à la société SAUR³⁶.

- ▶ Depuis 2016, le **Plan d'action pour les services d'eau potable et d'assainissement** (connu sous le nom de Plan eau DOM) est le principal **cadre politique** pour l'action dans le domaine de l'eau dans les régions ultrapériphériques françaises, car il soutient les autorités locales dans l'amélioration des services d'eau potable et d'assainissement, en renforçant leurs capacités techniques et financières. En outre, en tant que principal cadre stratégique pour la gestion de l'eau, le **Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux** (SDAGE) Guadeloupe-Saint-Martin a été approuvé en 2022.
- ▶ En ce qui concerne les **programmes et les investissements**, le programme du Fonds européen de développement régional (FEDER) pour Saint-Martin en 2021-2027 comprend un objectif spécifique visant à améliorer les niveaux d'accès à l'eau et la gestion durable de cette ressource, avec un montant final de 10,15 millions d'euros³⁷. Par ailleurs, le Plan national de relance et de résilience (PNRR)³⁸ pour 2021-2026 a prévu 50 millions d'euros pour les régions ultrapériphériques (dont Saint-Martin) et les pays et territoires d'outre-mer français afin de rénover les réseaux d'eau et d'assainissement et d'améliorer la production d'eau potable³⁹.
- ▶ Au niveau **national**, les régions françaises ont accès à des subventions et des prêts de l'Agence française de développement et de la Caisse des dépôts et consignations pour la production d'eau potable⁴⁰. L'État français a également mis à disposition des financements dans le cadre du Plan eau DOM et des contrats de convergence et de transformation (CCT)⁴¹.

Facteurs contraignants

La région est confrontée à des défis qui limitent partiellement l'accès à ce besoin fondamental ou qui sont susceptibles de le faire à l'avenir.

- ▶ L'exposition aux **risques naturels**⁴², tels que les cyclones, représente une contrainte majeure pour Saint-Martin. Une catastrophe comme l'ouragan Irma a endommagé les infrastructures hydrauliques et fortement affecté l'accès à l'eau potable. Il a fallu plusieurs semaines pour rétablir le système de production d'eau potable et plusieurs mois pour rétablir le système de distribution⁴³. Par ailleurs, le risque généré par les ouragans semble également avoir augmenté depuis la fin du 20^{ème} siècle, avec une augmentation du nombre d'ouragans de catégorie 5⁴⁴.
- ▶ Le **coût de la production d'eau potable est élevé**. L'usine de dessalement existante utilise une méthode de filtration par osmose inverse⁴⁵, qui nécessite une très grande quantité d'électricité pour pousser l'eau à travers les membranes d'osmose. Le traitement de l'eau, pour éliminer les microbes, et le remplacement des filtres sont également coûteux⁴⁶. Il existe un accord entre Saint-Martin et les autorités de Sint Maarten pour qu'une société opérant à Sint Maarten fournisse la partie française d'Oyster Pond, si nécessaire, grâce à la connexion des deux réseaux⁴⁷. Toutefois, cet accord n'est pas encore entré en vigueur.
- ▶ **Les infrastructures ont tendance à vieillir plus rapidement** à Saint-Martin. La température de l'eau dans les canalisations est de 27 degrés Celsius, ce qui entraîne une surchauffe et un vieillissement prématuré des canalisations, augmentant la fréquence à laquelle elles doivent être remplacées⁴⁸. La température, ainsi que les niveaux élevés de chlore dans l'eau, contribuent à la dégradation des infrastructures hydrauliques⁴⁹. Contrairement à la France métropolitaine, où les infrastructures peuvent être remplacées en moyenne tous les 50 ans, certaines infrastructures hydrauliques de Saint-Martin doivent être remplacées tous les 25 ans, nécessitant des investissements supplémentaires⁵⁰.
- ▶ En 2022, près de 98,5 % des échantillons d'eau distribuée prélevés pour le contrôle sanitaire, avec des limites de qualité biologique, étaient conformes, et 100 % des échantillons soumis au contrôle sanitaire, en ce qui concerne les critères de qualité physico-chimique, étaient également conformes⁵¹. Néanmoins, la **qualité de l'eau** reste un sujet à surveiller de près, Saint-Martin ayant été confrontée à une crise de bromates en 2019 – pouvant se former au cours des processus de dessalement et affecter la qualité de l'eau.

3.0 Logement adéquat

3.1 Accès à un logement adéquat à Saint-Martin

3.1.1 Conditions existantes pour répondre aux besoins et principaux facteurs limitant l'accès

Conditions existantes

- ▶ En 2018, le parc immobilier de Saint-Martin était composé de 17 650 logements, dont 75,5 % servaient de résidences principales, 9,8 % de résidences secondaires et 13,9 % de résidences vacantes⁵².
- ▶ En termes de **régime locatif**, en 2020, le taux de propriétaires s'élevait à 28,3 %, ce qui est nettement inférieur à la moyenne nationale de 63,6 %⁵³. On estime que deux ménages saint-martinois sur trois sont locataires (plus de 60 %) ⁵⁴.
- ▶ En ce qui concerne la **typologie des** logements, 96,78 % du parc immobilier était constitué de maisons ou de constructions en dur, avec seulement 2,61 % de maisons en bois et presque aucune habitation de fortune (0,26 %) ou cases traditionnelles (0,35 %) en 2020⁵⁵. Cependant, les locataires publics et privés vivent souvent dans des logements non sécurisés, nécessitant des réparations ou présentant des conditions insalubres⁵⁶.
- ▶ En ce qui concerne les **équipements du logement**, la quasi-totalité des ménages est équipée d'un **bain/douche et d'un WC** (98,75 %) et de l'**électricité** (99,65 %) en 2020. Néanmoins, en ce qui concerne l'**eau**, seuls 41,55 % des ménages disposaient d'eau chaude en 2020, contre 100 % des ménages à Sint Maarten. Enfin, 59,32 % des ménages étaient raccordés au **réseau d'égouts** et 40,3 % à une fosse septique en 2020⁵⁷.
- ▶ En matière de **logement social**, on dénombre 1 847 logements en 2018⁵⁸, ce qui représente environ 10 % du parc immobilier de Saint-Martin, et un ratio de 5,2 logements pour 100 habitants, contre 7,6 pour la France dans son ensemble⁵⁹. Le parc social a été entièrement reconstruit après le passage de l'ouragan Irma⁶⁰.
- ▶ En termes de **gouvernance et de gestion**, quelques années après l'accession de Saint-Martin au statut de collectivité unique, la région a repris les compétences en matière d'aménagement et de développement territorial et urbain (en 2012). Néanmoins, le Comité interministériel pour la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, mis en place en septembre 2017, est chargé de définir, d'animer et de coordonner la politique nationale en faveur d'une reconstruction globale et durable⁶¹. Dans ce cadre, la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) de Guadeloupe a mis en place une permanence à Saint-Martin en septembre 2018.
- ▶ En termes de **politiques et de plans** pertinents, au niveau national, le deuxième **Plan logement outre-mer 2019-2022** a été prolongé jusqu'en 2023. Parallèlement, en décembre 2022, la collectivité unique a engagé la première phase de diagnostic territorial pour l'élaboration d'un **Programme local de l'habitat (PLH)**, visant à approfondir la connaissance de la situation actuelle du logement dans la région, en s'appuyant sur une démarche participative⁶². Le PLH est un outil de programmation qui constituera la feuille de route de la stratégie de logement mise en œuvre par l'autorité locale au cours des six prochaines années. Récemment, la région a créé un Plan territorial de lutte contre l'habitat indigne (PTLHI), chargé d'organiser et de coordonner l'action de tous les acteurs publics concernés⁶³. Un **Plan d'aménagement et de développement de Saint-Martin (PADSM)** est également en cours⁶⁴. Par ailleurs, un **Plan de prévention des risques naturels (PPRN)** révisé a été élaboré⁶⁵. Le PNRR pour 2021-2026⁶⁶ met l'accent sur la protection des fenêtres contre le rayonnement solaire et sur le remplacement des unités de climatisation existantes pour améliorer leur efficacité⁶⁷.
- ▶ À la suite de l'ouragan Irma, les **programmes et les fonds** mis à disposition pour Saint-Martin se sont fortement concentrés sur la reconstruction post-catastrophe. Dans le cadre du Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE), la Commission européenne a accordé le 11 juillet 2018 une aide financière de 46 millions d'euros pour la reconstruction de Saint-Martin. Le programme FEDER pour Saint-Martin 2021-2027 s'élève à environ 59 millions d'euros et comprend un objectif spécifique visant à promouvoir les mesures d'intégration socio-économique. Un autre objectif priorise les actions visant à promouvoir l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, avec une enveloppe de 1,3 million d'euros⁶⁸.
- ▶ L'État et l'administration régionale, à travers la Conventions collectives de travail (CCT) 2019-2022, ont investi 79 millions d'euros dans des projets visant à améliorer les conditions et la qualité de vie de la population, y compris les besoins en matière de logement. Saint-Martin bénéficie également du Plan d'investissement volontaire (PIV) créé en 2022 pour stimuler le développement des habitations dans les régions ultrapériphériques françaises⁶⁹. L'administration régionale a récemment signé un accord de collaboration avec Action Logement en vue d'agrandir le parc immobilier de la région⁷⁰. La Semsamar et la Sikoa (en collaboration avec la Banque des territoires), deux des principaux opérateurs de logement, ont contribué à la réparation des bâtiments et au relogement des résidents dont les maisons ont été détruites par l'ouragan Irma⁷¹.

Facteurs contraignants

La région est confrontée à des défis qui limitent partiellement l'accès à ce besoin fondamental ou qui sont susceptibles de le faire à l'avenir.

- ▶ Les **événements météorologiques extrêmes tels que les ouragans et les cyclones** ont susceptibles de se produire particulièrement entre les mois de décembre et mai, entraînant des dommages considérables aux habitations. Étant donné que les habitants vivent principalement près des lagunes et des plages, leurs maisons sont exposées aux fortes vagues générées par les cyclones. De plus, les maisons sont exposées à l'érosion, aux inondations et à la submersion marine. Selon des projections récentes, l'activité cyclonique devrait s'intensifier vers le nord de l'arc antillais, impactant directement Saint-Martin ⁷²⁷³.

L'ouragan Irma, qui a frappé l'île début septembre 2017, a causé des dommages à 95 % des bâtiments de la région⁷⁴. Sur la base de l'observation satellites, il a été estimé qu'Irma a causé 5 874 dommages négligeables sur les bâtiments (46,5 % des bâtiments), 2 940 dommages modérés (23,3 % des bâtiments), 1 323 dommages sévères (10,5 % des bâtiments) et a détruit 2 486 bâtiments (19,7 %)⁷⁵. À la suite de cette catastrophe, on constate une diminution de 3,3 % du nombre de logements vacants (entre 2018 et 2019)⁷⁶. Un rapport commandé par le ministère français indique que 27 % des bâtiments résidentiels étaient irrémédiablement touchés et/ou présentaient des dégâts structurels majeurs ; 27 % nécessitaient des travaux de couverture et 20 % des travaux de couverture et de charpente⁷⁷. Le coût total des dommages assurés a été estimé à près de 1,17 milliard d'euros pour Saint-Martin⁷⁸.

- ▶ **Les contraintes géographiques**, comprenant l'insularité, une topographie difficile et la petite taille de la région, limitent la disponibilité de terrains pour le développement résidentiel. Un autre facteur géographique est la présence de **zones naturelles protégées** et la nécessité d'équilibrer la protection de la nature et le développement urbain⁷⁹.
- ▶ Concernant les **facteurs socio-économiques**, à Saint-Martin, le système d'information statistique ne permet pas d'établir des comptes économiques, ce qui rend difficile le calcul du niveau de richesse réelle par habitant⁸⁰. D'après les estimations réalisées par l'INSEE, Saint-Martin connaît des taux de chômage élevés, notamment chez les jeunes (33,3 % de la population âgée de 15 à 24 ans en 2020)⁸¹. Par ailleurs, 60 % de la population est éligible aux aides financières d'action sociale (CAF)⁸². En contraste, la part des ménages éligibles en France métropolitaine est de 47 %.
- ▶ Une tendance à la hausse des **prix du logement** est observée dans la région⁸³. Cela pourrait être attribué, entre autres facteurs, à une **demande croissante** dans le contexte d'un marché immobilier restreint et de **coûts de construction élevés**. Saint-Martin doit importer des matériaux de construction certifiés de France et d'Europe, car les matériaux et les produits des pays voisins ne sont souvent pas non-conformes aux normes européennes et nationales⁸⁴. Une forte augmentation du nombre d'appartements meublés et de résidences secondaires à des fins **touristiques**⁸⁵ est également observée, ce qui pourrait réduire l'offre de locations à long terme. L'augmentation des prix peut également être attribuée à la demande croissante de **résidences secondaires de la part d'acheteurs et d'investisseurs internationaux** (liée à la loi de défiscalisation)⁸⁶ ; ainsi qu'au nombre limité de terrains disponibles.
- ▶ La documentation montre que les **infrastructures de logement existantes dans la région ne sont pas adaptées au climat local**. Le développement du tourisme et de l'industrie de la construction orientait la planification urbaine à Saint-Martin plutôt que l'adaptation au risque d'ouragans⁸⁷.
- ▶ La gestion de la reconstruction nécessaire après l'ouragan Irma pourrait être utilisée pour améliorer la réponse à l'avenir et renforcer la **capacité administrative et technique** de l'autorité locale.

4.0 Mesures d'atténuation et recommandations

Besoin identifié dans le Domaine clé 1 : accès à l'eau et à l'assainissement

AUGMENTER LA PRODUCTION D'EAU PAR LE BIAIS DU DESSALEMENT ABORDABLE ET DURABLE

- ▶ Soutenir l'**expansion des infrastructures de dessalement** et la construction de nouvelles installations pour renforcer la capacité en tirant parti des opportunités de financement existantes et identifier et tester des **méthodes de dessalement** moins coûteuses et/ou moins énergivores, par exemple en explorant l'utilisation d'**énergies renouvelables** pour dessaler l'eau.

AMÉLIORER ET ÉTENDRE LES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AFIN D'ACCROÎTRE LA CAPACITÉ ET LA DURABILITÉ DE LA DISTRIBUTION

- ▶ Tester et/ou développer des **matériaux et/ou des procédés plus résistants** à la température élevée de l'eau et à la présence de chlore pour augmenter la durabilité et la longévité des infrastructures.
- ▶ Créer et/ou moderniser les installations de **stockage de l'eau**.
- ▶ Adapter les infrastructures hydrauliques existantes afin d'accroître la résilience aux **futures catastrophes naturelles**.

AUGMENTER LA COUVERTURE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- ▶ Aider les **ménages à se raccorder au réseau public d'assainissement** en promouvant les subventions existantes offertes, entre autres, par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et la Caisse d'allocations familiales (CAF).
- ▶ Mettre en œuvre des **opérations de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif**, en priorisant celles qui présentent des risques pour la santé et l'environnement.

Besoins identifiés dans le Domaine clé 2 : accès à un logement adéquat**RESTAURER LE PARC IMMOBILIER À SON NIVEAU AVANT L'OURAGAN IRMA**

- ▶ Mobiliser des investissements supplémentaires pour **promouvoir la construction de nouveaux bâtiments résidentiels** et les **réparations nécessaires** pour remédier aux dommages structurels majeurs, y compris les travaux de toiture et de charpenterie nécessaires pour les bâtiments endommagés.
- ▶ Mettre en commun l'**ingénierie et l'expertise technique** au niveau national et régional pour promouvoir le développement du parc immobilier dans un contexte de disponibilité limitée de terrains (par exemple, en densifiant le parc de logements par l'augmentation de la hauteur des bâtiments).

METTRE EN PLACE DES MESURES VISANT À AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DU LOGEMENT

- ▶ **Réduire les coûts de construction** en encourageant les chaînes de valeur locales pour les matériaux de construction et le développement de matériaux biosourcés.
- ▶ Promouvoir des programmes d'aide spécifiques pour les groupes vulnérables en vue de soutenir l'accès à la **location** et à la **rénovation des logements**.
- ▶ Développer davantage des programmes spécifiques visant à faciliter l'accès des résidents à la **propriété** par le biais d'une assistance au versement initial et d'options hypothécaires abordables.

PROMOUVOIR DES MESURES D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION DU CLIMAT AFIN DE RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ AUX RISQUES NATURELS

- ▶ Promouvoir des **pratiques de construction durables et résistantes** et des **initiatives de logement écologique**, encourageant l'utilisation de matériaux résistants qui améliorent l'étanchéité et réduisent la charge du vent.
- ▶ Promouvoir l'acquisition de **compétences et de connaissances en matière de prévention des risques naturels**, notamment en offrant des programmes de formation réguliers pour renforcer les capacités et les compétences techniques.

Annexes

Annexe 1 - Références

- ¹ Chapitre II Panorama de l'économie, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/rapport_annuel_iedom_st-martin_2021/#page=31
- ² Chapitre II Panorama de l'économie, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/rapport_annuel_iedom_st-martin_2021/#page=31
- ³ Panorama de Saint-Martin, IEDOM, 2019. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/panorama_2017_-_edition_2019_-_saint-martin.pdf
- ⁴ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/rapport_annuel_iedom_st-martin_2021/#page=1
- ⁵ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/rapport_annuel_iedom_st-martin_2021/#page=1
- ⁶ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_ra_2021_saint-martin.pdf
- ⁷ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_ra_2021_saint-martin.pdf
- ⁸ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_ra_2021_saint-martin.pdf
- ⁹ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_ra_2021_saint-martin.pdf
- ¹⁰ Saint-Martin Assainissement non collectif 2022 - Rapport annuel du délégataire, SAUR, 2022.
- ¹¹ Rapport Annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, EEASM, 2021. <http://www.eeasm.org/documentation-et-liens1/centre-de-documentation/file/91-st-martin-rpqs-2021-eau-potable.html>
- ¹² Améliorer la résilience des services publics d'eau potable et d'assainissement dans les DROM et à Saint-Martin : Connaître les risques de perturbation des services, CEREMA, 2021. https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/21972/ameliorer-la-resilience-des-services-publics-d-eau-potable-et-d-assainissement-dans-les-drom-et-a-sa?_lg=fr-FR
- ¹³ Services, démarches, aides et infos pratiques Risques majeurs, Collectivité de Saint-Martin, 2023. <http://www.com-saint-martin.fr/ressources.php?categorie=115&menu=115>
- ¹⁴ Saint-Martin 2015, IEDOM, 2015. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra2015_saint-martin.pdf
- ¹⁵ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/rapport_annuel_iedom_st-martin_2021/#page=1
- ¹⁶ Ibid.
- ¹⁷ Saint-Martin 2015, IEDOM, 2015. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra2015_saint-martin.pdf
- ¹⁸ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_ra_2021_saint-martin.pdf
- ¹⁹ Programme SFC2021 soutenu par le FEDER (objectif d'investissement pour l'emploi et la croissance), le FSE+, le Fonds de cohésion, le FOI et le FEAMP, ARENH, 2021. <https://www.nwra.ie/wp-content/uploads/2022/08/sfc2021-prg-2021ie16rfr001-1-0-2.pdf>
- ²⁰ Le prix de l'eau est calculé différemment des autres régions. Il est calculé par 120m³ et tous les trois mois lorsqu'il y a un contrôle de la consommation d'eau. Si la consommation est supérieure à 40m³ par trimestre, le prix est doublé.
- ²¹ Saint-Martin Eau potable 2022 - Rapport annuel du délégataire, SAUR, 2022.
- ²² Ibid.
- ²³ Rapport Annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, EEASM, 2021. <http://www.eeasm.org/documentation-et-liens1/centre-de-documentation/file/91-st-martin-rpqs-2021-eau-potable.html>
- ²⁴ Rapport Annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, EEASM, 2021. <http://www.eeasm.org/documentation-et-liens1/centre-de-documentation/file/91-st-martin-rpqs-2021-eau-potable.html>
- ²⁵ Rapport Annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, EEASM, 2021. <http://www.eeasm.org/documentation-et-liens1/centre-de-documentation/file/91-st-martin-rpqs-2021-eau-potable.html>
- ²⁶ Une installation sanitaire améliorée est une installation qui sépare de manière hygiénique les excréments humains du contact humain.
- ²⁷ Indicateurs intersectoriels, Programme commun OMS/UNICEF de surveillance, 2024. https://data.unicef.org/resources/data_explorer/unicef_f/?ag=UNICEF&df=GLOBAL_DATAFLOW&ver=1.0&dq=MAF.WS_HC_F_WM-N+WS_HCF_WM-L+WS_HCF_H-L+WS_HCF_C-L+WS_HCF_C-B+WS_HCF_H-N+WS_HCF_H-B+WS_HCF_S-

B+WS_HCF_WM-B+WS_HCF_W-B+WS_HCF_W-L+WS_HCF_S-N+WS_HCF_S-L+WS_HCF_C-N+WS_HCF_W-N+WS_PPL_W-SM+WS_PPL_S-SEW+WS_PPL_W-UI+WS_PPL_H-L+WS_PPL_S-WWT+WS_PPL_W-B+WS_PPL_W-QUA+WS_PPL_W-I+WS_PPL_W-ALB+WS_PPL_S-DIS+WS_PPL_H-N+WS_PPL_S-LAT+WS_PPL_W-PRE+WS_PPL_W-L+WS_PPL_S-SEP+WS_PPL_W-P+WS_PPL_S-B+WS_PPL_S-SM+WS_PPL_S-L+WS_PPL_S-FST+WS_PPL_W-AVA+WS_PPL_W-NP+WS_PPL_S-ALB+WS_PPL_W-SW+WS_PPL_H-B+WS_PPL_S-I+WS_SCH_H-L+WS_SCH_S-B+WS_SCH_H-N+WS_SCH_S-L+WS_SCH_W-B+WS_SCH_S-N+WS_SCH_W-L+WS_SCH_W-N+WS_SCH_H-B..&startPeriod=2010&endPeriod=2019

²⁸ Programme SFC2021 soutenu par le FEDER (objectif d'investissement pour l'emploi et la croissance), le FSE+, le Fonds de cohésion, le FOI et le FEAMP, ARENH, 2021. <https://www.nwra.ie/wp-content/uploads/2022/08/sfc2021-prg-2021ie16rfr001-1-0-2.pdf>

²⁹ Programme SFC2021 soutenu par le FEDER (objectif d'investissement pour l'emploi et la croissance), le FSE+, le Fonds de cohésion, le FOI et le FEAMP, ARENH, 2021. <https://www.nwra.ie/wp-content/uploads/2022/08/sfc2021-prg-2021ie16rfr001-1-0-2.pdf>

³⁰ Saint-Martin 2015, IEDOM, 2015. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/ra2015_saint-martin.pdf

³¹ Saint-Martin Assainissement non collectif 2022 - Rapport annuel du délégataire, SAUR, 2022.

³² Mise en Œuvre de l'assainissement non collectif A.N.C Guide Pratique, EEASM, 2014. <http://www.eeasm.org/images/stories/pdf/Guide-pratique-assainissement-non-collectif.pdf>

³³ Ibid.

³⁴ Données selon l'Indice Linéaire des pertes (ILI), fournies dans Saint-Martin Eau potable 2022, Rapport annuel du délégataire. L'ILI est une méthode qui permet de mieux estimer la performance du réseau d'eau.

³⁵ Eau potable 2022, Rapport annuel du délégataire. L'ILI est une méthode qui permet de mieux estimer le rendement du réseau d'eau.

³⁶ Rapport Annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, EEASM, 2021.

<http://www.eeasm.org/documentation-et-liens1/centre-de-documentation/file/91-st-martin-rpqs-2021-eau-potable.html>

³⁷ Programme FEDER Saint Martin en 2021-2027.

³⁸ Le plan de relance européen contribue au financement du plan national, avec des subventions d'environ 40 milliards d'euros sur les 100 milliards d'euros du plan français intitulé "France Relance".

³⁹ France Relance Outre-mer, Ministère des Outre-Mer, 2021.

https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/20211810_DP_1_an_Outre-mer.pdf

⁴⁰ Améliorer la résilience des services publics d'eau potable et d'assainissement dans les DROM et à Saint-Martin : Connaître les risques de perturbation des services, CEREMA, 2021.

https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/21972/ameliorer-la-resilience-des-services-publics-d-eau-potable-et-d-assainissement-dans-les-drom-et-a-sa?_lg=fr-FR

⁴¹ La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer, AVIS, 2022.

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_15_gestion_eau.pdf

⁴² Services, démarches, aides et infos pratiques Risques majeurs, Collectivité de Saint-Martin, 2023. <http://www.com-saint-martin.fr/ressources.php?categorie=115&menu=115>

⁴³ Améliorer la résilience des services publics d'eau potable et d'assainissement dans les DROM et à Saint-Martin : Connaître les risques de perturbation des services, CEREMA, 2021.

https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/21972/ameliorer-la-resilience-des-services-publics-d-eau-potable-et-d-assainissement-dans-les-drom-et-a-sa?_lg=fr-FR

⁴⁴ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_ra_2021_saint-martin.pdf

⁴⁵ La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer, AVIS, 2022.

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_15_gestion_eau.pdf

⁴⁶ Comment la désalinisation peut-elle devenir moins chère ? Kristin Majcher, 2014.

<https://www.technologyreview.com/2014/12/03/170231/how-can-desalination-become-cheaper/#:~:text=Un%20commun%20desalination%20méthode%2C%20inverse,pourrait%20rendre%20ce%20processus%20moins%20cher.>

⁴⁷ La gestion de l'eau et de l'assainissement dans les Outre-mer, AVIS, 2022.

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2022/2022_15_gestion_eau.pdf

⁴⁸ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_ra_2021_saint-martin.pdf

⁴⁹ Programme SFC2021 soutenu par le FEDER (objectif d'investissement pour l'emploi et la croissance), le FSE+, le Fonds de cohésion, le FOI et le FEAMP, ARENH, 2021. <https://www.nwra.ie/wp-content/uploads/2022/08/sfc2021-prg-2021ie16rfr001-1-0-2.pdf>

⁵⁰ Programme SFC2021 soutenu par le FEDER (objectif d'investissement pour l'emploi et la croissance), le FSE+, le Fonds de cohésion, le FOI et le FEAMP, ARENH, 2021. <https://www.nwra.ie/wp-content/uploads/2022/08/sfc2021-prg-2021ie16rfr001-1-0-2.pdf>

⁵¹ Saint-Martin Eau potable 2022 - Rapport annuel du délégataire, SAUR, 2022.

-
- ⁵² Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_ra_2021_saint-martin.pdf
- ⁵³ Nombre de logements sous le régime de la location sur le nombre total de logements, INSEE.
- ⁵⁴ Programme FEDER 2021-2027 Saint Martin. <https://europe-a-saint-martin.eu/wp-content/uploads/2023/05/PRG-FEDER-Saint-Martin-21-27.pdf>
- ⁵⁵ Principales résidences selon l'aspect du bâtiment, INSEE, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7631699?sommaire=7631713#consulter>
- ⁵⁶ Saint-Martin se dote d'un outil pour lutter contre l'habitat insalubre, Soualiga Post, 2023. <http://www.soualigapost.com/fr/actualite/44706/logement/saint-martin-se-dote-dun-outil-pour-lutter-contre-lhabitat-insalubre>
- ⁵⁷ Logement et résidences principales en 2020. Recensement de la population, INSEE, 2023 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7631186?sommaire=7631713>
- ⁵⁸ Ibid.
- ⁵⁹ Programme SFC2021 soutenu par le FEDER (objectif d'investissement pour l'emploi et la croissance), le FSE+, le Fonds de cohésion, le FOI et le FEAMP, ARENH, 2021. <https://www.nwra.ie/wp-content/uploads/2022/08/sfc2021-prg-2021ie16rpr001-1-0-2.pdf>
- ⁶⁰ La reconstruction de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy après le passage de l'ouragan Irma, Rapport publique thématique, Cour des comptes, 2021. <https://www.ccomptes.fr/system/files/2021-07/20210708-rapport-reconstruction-St-Barth-St-Martin-suite-cyclone-Irma.pdf>
- ⁶¹ Comité interministériel pour la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, Service Public Français, s.d. <https://lannuaire.service-public.fr/gouvernement/652cf97c-cf49-4ffc-8fab-87b8ffd0049e>
- ⁶² La Collectivité met en place son Plan Local de l'Habitat, Collectivité de Saint-Martin, 2023. http://www.com-saint-martin.fr/La-Collectivite%20met-en-place-son-Plan-Local-de-l-Habitat_Saint-Martin-Antilles_2799.html
- ⁶³ Saint-Martin se dote d'un outil pour lutter contre l'habitat insalubre, Soualiga Post, 2023. <http://www.soualigapost.com/fr/actualite/44706/logement/saint-martin-se-dote-dun-outil-pour-lutter-contre-lhabitat-insalubre>
- ⁶⁴ Plan d'Aménagement et de Développement de Saint-Martin, Collectivité de Saint-Martin, s.d. <http://www.com-saint-martin.fr/ressources.php?categorie=258&menu=258>
- ⁶⁵ Plan de Prévention des Risques Naturels Révision de l'aléa cyclonique, Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Guadeloupe Unité territoriale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, 2021. https://www.saint-barth-saint-martin.gouv.fr/contenu/telechargement/1259/10667/file/20211103_Reglement_PPRN21_anglais_approuve%20C3%A9.pdf
- ⁶⁶ Plan National de Relance et de Résilience, Gouvernement français, 2021, https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf
- ⁶⁷ Plan National de Relance et de Résilience. Gouvernement français, 2021. chrome-extension://efaidnbnmnnibpcajpcgiclfndmkaj/https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/PNRR%20Francais.pdf
- ⁶⁸ Programme FEDER 2021-2027 Saint Martin. <https://europe-a-saint-martin.eu/wp-content/uploads/2023/05/PRG-FEDER-Saint-Martin-21-27.pdf>
- ⁶⁹ Vers un partenariat Action Logement et Collectivité de Saint-Martin, Collectivité de Saint-Martin, 2022. http://www.com-saint-martin.fr/LOGEMENT--Vers-un-partenariat-Action-Logement-et-Collectivite%20C3%A9-de-Saint-Martin_Saint-Martin-Antilles_2543.html
- ⁷⁰ Signature d'une convention entre la COM, l'État et Action Logement, 5 juin 2023, Communiqué de Presse de la Collectivité de Saint Martin. <http://www.com-saint-martin.fr/CP-Signature-convention-Action-logement-Etat-COM.pdf>
- ⁷¹ Comment la Semsamar a tourné la page Irma, EPL, 2022. <https://www.lesepl.fr/epl-en-action/comment-la-semsamar-a-tourne-la-page-irma/>
- ⁷² Diagnostic du Plan d'Aménagement et de Développement (PADSM) de Saint-Martin, Un territoire à l'avenir nécessairement résilient (Fascicule 6), Collectivité de Saint-Martin, <http://www.com-saint-martin.fr/ressources/Fascicule-6-Quelle-capacite%20d-accueil-et-modalite%20de-d%C3%A9veloppement-demain.pdf>
- ⁷³ Dommages causés par l'ouragan Irma dans les mangroves dégradées par l'homme de Saint-Martin (Caraïbes), R.Walker C.Laplanch, M.Herteman, L.Lambs & F.Fromard, 2019. <https://www.nature.com/articles/s41598-019-55393-3>
- ⁷⁴ IRMA, 1 an après Bilan de l'action de l'État Dossier de presse, Gouvernement de la France, 2018. https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/09/dp_irma_-_bilan_1_an.pdf
- ⁷⁵ Réorganisation post-catastrophe des institutions locales et nationales : le cas de Saint-Martin après l'ouragan Irma (Antilles), Gwenaël Jouannic, Tran Duc Minh Chloé, Denis Crozier, 2021. <https://hal.science/CEREMA/hal-03272078v1>
- ⁷⁶ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_ra_2021_saint-martin.pdf
- ⁷⁶ Programme SFC2021 soutenu par le FEDER (objectif d'investissement pour l'emploi et la croissance), le FSE+, le Fonds de cohésion, le FOI et le FEAMP, ARENH, 2021. <https://www.nwra.ie/wp-content/uploads/2022/08/sfc2021-prg-2021ie16rpr001-1-0-2.pdf>
- ⁷⁷ Ministère de la transition écologique et solidaire (2017). Mission d'évaluation des dommages à Saint-Martin, post cyclone Irma. Rapport de la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature.
- ⁷⁸ IRMA, 1 an après Bilan de l'action de l'État Dossier de presse, Gouvernement de la France, 2018. https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/09/dp_irma_-_bilan_1_an.pdf

⁷⁹ Programme SFC2021 soutenu par le FEDER (objectif d'investissement pour l'emploi et la croissance), le FSE+, le Fonds de cohésion, le FOI et le FEAMP, ARENH, 2021. <https://www.nwra.ie/wp-content/uploads/2022/08/sfc2021-prg-2021ie16rfpr001-1-0-2.pdf>

⁸⁰ Estimation du PIB par habitant de Saint-Martin, CEROM, 2014. https://www.cerom-outremer.fr/IMG/pdf/note_cerom_pib_saint-martin_-_octobre_2014.pdf

⁸¹ Revenus et pauvreté des ménages en 2020, INSEE, 2023 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-67426>

⁸² Repenser les Iles du Nord pour une reconstruction durable, M. Philippe GUSTIN, préfet, délégué interministériel à la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et de Saint Martin, Repenser les Iles du Nord pour une reconstruction durable, 9 novembre 2017, https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2017/11/rapport_de_philippe_gustin_delegue_interministeriel_a_la_reconstruction_21_novembre_2017.pdf

⁸³ Rapport annuel économique Saint-Martin 2021, IEDOM, 2021. https://www.iedom.fr/IMG/pdf/iedom_ra_2021_saint-martin.pdf

⁸⁴ N°601 Session Ordinaire de 2016-2017 Rapport d'Information, 2017. <https://www.senat.fr/rap/r16-601/r16-6010.html>

⁸⁵ Repenser les Iles du Nord pour une reconstruction durable, M. Philippe GUSTIN, préfet, délégué interministériel à la reconstruction des îles de Saint-Barthélemy et de Saint Martin, Repenser les Iles du Nord pour une reconstruction durable, 9 novembre 2017, https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2017/11/rapport_de_philippe_gustin_delegue_interministeriel_a_la_reconstruction_21_novembre_2017.pdf

⁸⁶ Programme SFC2021 soutenu par le FEDER (objectif d'investissement pour l'emploi et la croissance), le FSE+, le Fonds de cohésion, le FOI et le FEAMP, ARENH, 2021. <https://www.nwra.ie/wp-content/uploads/2022/08/sfc2021-prg-2021ie16rfpr001-1-0-2.pdf>

⁸⁷ La reconstruction de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy après le passage de l'ouragan Irma, Rapport publique thématique, Cour des comptes, 2021. <https://www.ccomptes.fr/system/files/2021-07/20210708-rapport-reconstruction-St-Barth-St-Martin-suite-cyclone-Irma.pdf>